AUREL - Terre de lavande

Aurel

Champ de lavande (©Alain Hocquel - VPA)

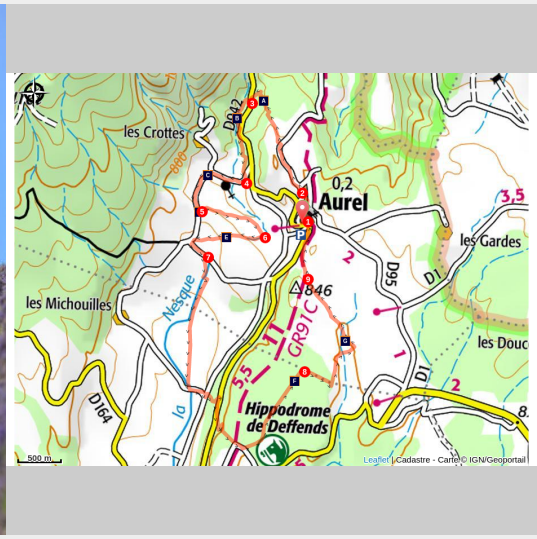

Entre forêts et lavandes, profitez de la diversité des paysages provençaux au départ du magnifique village d'Aurel !

« J'arrive à Aurel et je me sens déjà ailleurs… Avec le calme du village et l'intimité de ses ruelles, plus on s'éloigne des habitations et plus on se sent seuls au monde, privilégiés de découvrir ce lieu si authentique ! ». Chloé Giboin, chargée de mission Sports de nature au Parc naturel régional du Mont-Ventoux.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 4 h

Longueur : 13.6 km

Dénivelé positif : 326 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Produits du terroir

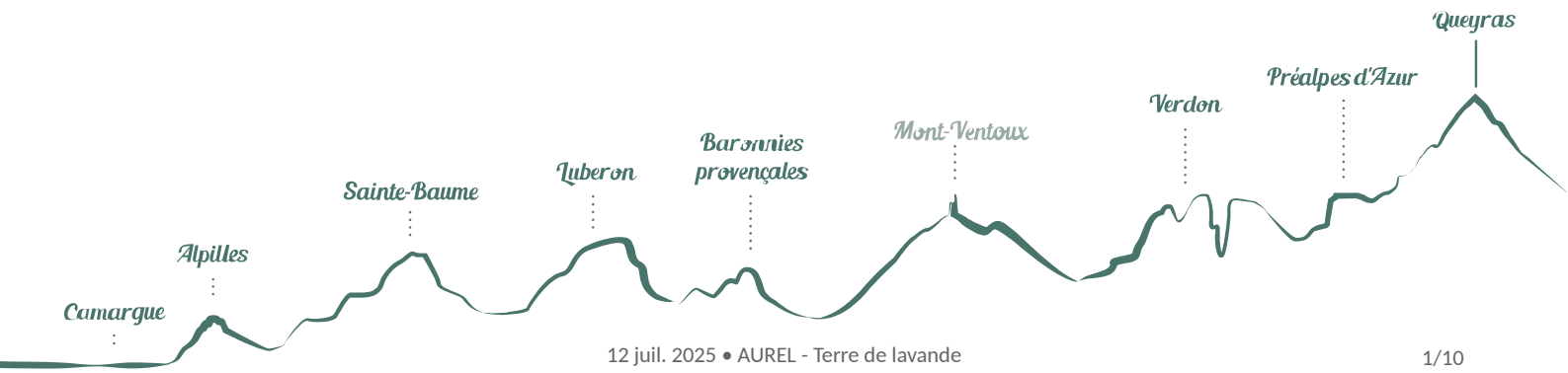

Itinéraire

Départ : Place de la Mairie, Aurel
Arrivée : Place de la Mairie, Aurel
Balisage : GR® GRP® Non balisé

Du parking, suivre à droite la D942 vers le village, puis poursuivre à droite jusqu'à la fontaine de la place de la Boule.
1- Dépasser la fontaine, tourner à gauche sur la rue Escourthe, puis continuer à droite sur la rue de l'Ancienne poste. Au panneau directionnel "Le Puits d'Aymar" (805 m), suivre le GR® sur le chemin du Cimetière, puis à la fourche bifurquer à gauche.
2- Au croisement, continuer tout droit en suivant le PR sur 700 m, puis bifurquer légèrement à gauche sur le chemin qui devient sentier (chemin peu visible). Au panneau "Le Chassis" (742 m), poursuivre sur le sentier qui descend direction Rabaste.
3- Traverser la D942 (prudence !), et au panneau "Rabaste" (685 m) rester sur le PR vers "Les Granges".
4- À la citerne, suivre à droite la route vers le hameau des Crottes et le traverser. À l'embranchement, continuer sur la route de gauche.
5- Au carrefour "Le Collet blanc" (766 m), prendre le sentier à gauche vers "Les Sources du Riou".
6- Au panneau "Sources du Riou" (731 m), prendre la montée à droite vers "Saint-Pierre" (sentier très raviné), et tourner le dos au village. Continuer le sentier entre les champs de lavande, puis à la route tenir la gauche.
7- Emprunter le chemin à droite en direction des habitations. Continuer sur le sentier jusqu'à la route. Au panneau "Vallon" (709 m), virer à gauche, puis de nouveau à gauche pour suivre le PR. Traverser la D942 (attention, route passante !) puis continuer sur le sentier montant à gauche. À "Roumane" (805 m), suivre "Le Défends" puis "Aurel". Continuer tout droit sur le sentier forestier.
8- À la barrière, continuer sur le chemin forestier de droite. À la clairière, poursuivre sur le chemin blanc de gauche, puis tout droit sur la route.
9- Après la ferme, rattraper à droite le GRP® qui coupe à travers bois et rejoindre le village d'Aurel à la hauteur du point 1 (attention, sentier pentu et rocailleux). Arrivé à la fontaine, tourner à gauche sur la montée de la Calade, puis de nouveau à gauche pour longer la D942 et rejoindre le parking de départ.

Sur votre chemin...

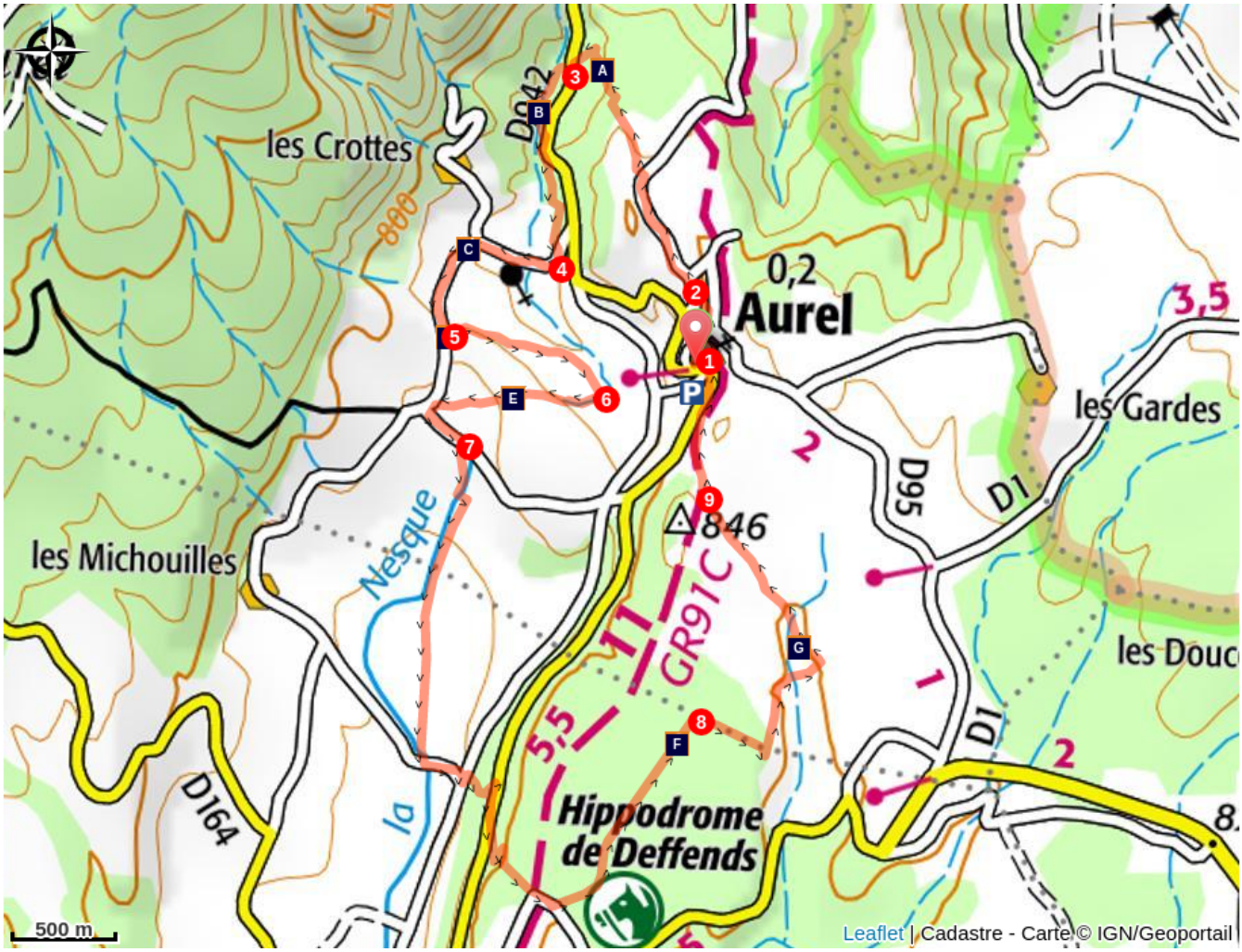

- Pin noir (A)
- Le nougat de Sault (C)
- Le Lavandin (E)
- La Lavande (G)
- Le loup (B)
- La truffe, le diamant noir de Provence (D)
- Les avens du plateau d'Albion (F)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Au point 3, puis entre les points 7 et 8 : prudence lors de la traversée de la D942, peu de visibilité !
- Après le point 6 : sentier en montée très raviné.
- Au point 9 : sentier pentu et rocailleux.
- PROPRIÉTÉS PRIVÉES : je reste sur le bon tracé, ne pénètre pas dans les champs de lavande et de lavandin, et ne cueille aucune fleur.
- CHASSE : en période de chasse, je porte des vêtements de couleur vive, je me signale clairement et je respecte la signalétique mise en place par les chasseurs.
- ZONE PASTORALE : en présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse. Pour mémoire, consulter les bons réflexes à adopter face aux chiens de protection et regarder la vidéo sur les chiens des moutons.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers.

Profil altimétrique

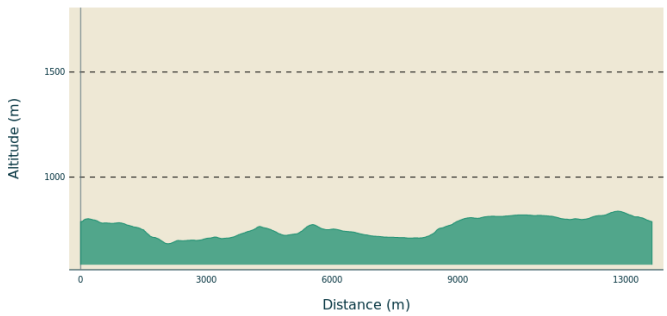

Altitude min 683 m
Altitude max 838 m

Accès routier

À 5 km au nord de Sault, par la D942.

Parking conseillé

Parking de la place de la Mairie, Aurel

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Mont-Ventoux

378 avenue Jean Jaurès, 84200 Carpentras

contact@parcduventoux.fr
Tel : +33 (0)4 90 63 22 74
https://www.parcduventoux.fr/

OTI Ventoux Sud - Sault
Avenue de la Promenade, 84390 Sault

sault@ventoux-sud.com
Tel : +33 (0)4 90 64 01 21
http://www.ventouxprovence.fr

Sur votre chemin...

Pin noir (A)

Le Pin noir est une espèce de pin qui compte de nombreuses variétés. Ici, il s'agit d'une forêt de Pins noirs d'Autriche, avec des arbres mesurant entre 25 et 35 m de hauteur. Cette espèce se distingue des autres pins par ses grandes aiguilles, qui dépassent 8 cm de longueur, et ses cônes de petite taille, inférieurs à 8 cm. Utilisé massivement pour le reboisement du Ventoux dans les années 1860, il forme parfois des forêts denses, sombres, où peu d'autres végétaux peuvent se développer. Son nom est bien mérité : le feuillage, d'un vert très sombre, peut donner aux reboisements un aspect parfois presque sinistre.

Crédit photo : ©Elsa Aptel - OTI Ventoux Sud

Le loup (B)

Présent en France depuis des siècles, le loup gris avait disparu au XXe s. avant de revenir naturellement en 1992, en provenance d'Italie via les Alpes. Cette nouvelle population, issue du Mercantour, colonise progressivement de nouveaux territoires, jusqu'à apparaître dans le Vaucluse en 2008. Aujourd'hui, plusieurs meutes sont installées dans le Ventoux, les Monts de Vaucluse et le Luberon. Le territoire d'Aurel constitue un corridor écologique essentiel, par lequel ces animaux transitent entre les Baronnies provençales, le Ventoux et la montagne de Lure.

Crédit photo : ©PNR Mont-Ventoux

Le nougat de Sault (C)

Le nougat est une autre spécialité emblématique du plateau d'Albion. Composé principalement de miel de lavande et d'amandes, il se distingue du célèbre nougat de Montélimar par l'utilisation de ce miel spécifique, qui lui donne un parfum délicat et unique. Autrefois, les amandes étaient cultivées localement, et les amandiers que l'on croise aujourd'hui au bord des sentiers sont les témoins de cette activité ancienne. Après avoir presque disparu, la culture de l'amandier connaît aujourd'hui un renouveau en Provence.

Crédit photo : ©Alain Hocquel - VPA

La truffe, le diamant noir de Provence (D)

Surnommée le "diamant noir de Provence", ou "rabasse" en provençal, la Truffe noire (*Tuber melanosporum*) est un champignon souterrain qui vit en symbiose avec le chêne. Ses filaments (le mycélium) se développent sur les racines de l'arbre, tandis que les spores mâles sont véhiculées dans le sol. Leur rencontre permet la formation du précieux champignon. Très convoitée aujourd'hui, la truffe peut atteindre des prix élevés (parfois plus de 1000 €/kg) alors qu'elle était autrefois considérée comme le plat des pauvres.

Crédit photo : ©Louis Bonnet

Le Lavandin (E)

Souvent confondu avec la Lavande, le Lavandin est en réalité un hybride naturel entre la Lavande fine et la Lavande aspic. On le reconnaît à son parfum plus puissant, à sa couleur violette plus intense, à ses hampes florales plus longues (comptant entre 7 et 15 étages de fleurs !) et à son pied plus volumineux. S'il est largement cultivé pour son excellent rendement, il reste toutefois moins prestigieux que la lavande fine. Cette dernière produit une huile essentielle prisée en parfumerie, cosmétique ou pharmacie, tandis que celle du lavandin est principalement destinée à parfumer les produits ménagers.

Crédit photo : ©Louis Bonnet

Les avens du plateau d'Albion (F)

Le plateau d'Albion fait partie des plus vastes massifs karstiques (calcaires) de France. On y recense environ 450 cavités souterraines, appelées "avens", dont la plus profonde atteint 980 m de profondeur ! Ces gouffres spectaculaires sont le fruit de l'érosion de la roche calcaire par les eaux de pluie, qui s'infiltrent, creusent des galeries souterraines et provoquent parfois des effondrements visibles en surface. Ces eaux forment un vaste réseau souterrain qui alimente notamment la Fontaine de Vaucluse, célèbre source de la Sorgue et plus importante exsurgence de France !

Crédit photo : ©Alain Hocquel - VPA

La Lavande (G)

De fin juin à fin juillet, la floraison des lavandes métamorphose les paysages du plateau : les champs se parent de bleu et de violet, et leurs parfums subtils enivrent les promeneurs. La Lavande fine, aussi appelée Lavande officinale, pousse ici dans des conditions idéales grâce à l'altitude et au climat sec et ensoleillé. Elle se reconnaît à sa hampe florale composée de 5 à 7 étages de fleurs. Son parfum, particulièrement raffiné, varie selon le terroir. La récolte s'effectue à la main pour les bouquets traditionnels, et mécaniquement pour l'extraction de l'huile essentielle, utilisée en parfumerie, en cosmétique ou encore en pharmacie.

Crédit photo : ©Patrice Aguilar

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de